



COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

SOUS-COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dixième session

Mindelo (Cabo Verde), 29 septembre-2 octobre 2025

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL FAO/COPACE SUR L'ÉVALUATION DES RESSOURCES DÉMERSALES – SOUS-GROUPE NORD – 2024

RÉSUMÉ

La huitième réunion du Groupe de travail FAO/COPACE sur l'Évaluation des Ressources Démersales - Sous-groupe Nord, a été organisée à Agadir, Maroc, du 04 au 12 juin 2024. L'objectif principal de ce Groupe de travail est de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources démersales en Afrique du Nord-Ouest à travers l'évaluation de l'état des stocks et des pêcheries pour assurer utilisation optimale et soutenable des ressources au profit des pays côtiers.

La zone d'étude du Groupe de travail est la zone Nord du COPACE - entre Cap Spartel et le Sud du Sénégal. Pour des raisons d'hétérogénéité, les espèces et les stocks évalués par le Groupe de travail ont été divisés en quatre groupes: crevettes, céphalopodes, merlus et autres poissons démersaux. Pour chacun de ces groupes, des informations sont fournies sur la pêche, les plans d'aménagement et l'intensité d'échantillonnage, les caractéristiques biologiques, l'identité des stocks, les tendances des captures et de l'effort de pêche, les indices d'abondance, l'évaluation des stocks, les recommandations et les mesures d'aménagement ainsi que les recherches futures à mener. Au total, 31 stocks ont été évalués et certaines évaluations montrent encore une incertitude dans les résultats en raison du manque de précision dans les données. Cependant, 15 stocks sont surexploités, 3 pleinement exploités, 5 non pleinement exploités et aucune conclusion ni évaluation n'a pu être faite pour 8 stocks. Le Groupe de Travail a émis des recommandations d'aménagement, se référant principalement aux niveaux de capture et à l'effort de pêche.

Suite que le sous-comité est invité à donner**Le Sous-Comité est invité à :**

- Prendre note des résultats du groupe de travail ;
- Discuter et adopter les recommandations de gestion pertinentes ;
- Fournir un avis sur les aires de travail prioritaires à couvrir dans le cadre du groupe de travail.

INTRODUCTION

1. Le groupe de travail sur l'évaluation des ressources démersales au large de l'Afrique du Nord-Ouest qui s'est tenu à Agadir, Maroc, du 4 au 12 juin 2024. La réunion a été accueillie par l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) à Agadir, Maroc. Le bureau régional de la FAO et le programme EAF-Nansen financée par le programme EAF-Nansen ont fourni un soutien financier et logistique à l'organisation.
2. L'objectif général du Groupe de travail est de contribuer à une meilleure gestion des ressources démersales en Afrique du Nord-occidentale par l'évaluation de l'état des stocks et des pêcheries afin d'assurer une utilisation durable de ces ressources au profit des pays côtiers.
3. L'analyse des ressources halieutiques est résumée en quatre sous-groupes : merlus, autres poissons démersaux, crevettes et céphalopodes. La réunion du groupe de travail 2024 a analysé un total de 31 stocks et / ou groupes d'espèces.
4. Au total, 25 chercheurs de cinq pays différents de la sous-région et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont participé à la réunion. Le groupe de travail était présidé par M. Beyah Meisse Habibe de l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et de Pêches (IMROP), Mauritanie.

MÉTHODOLOGIE

5. Conformément aux méthodes utilisées ces dernières années, le modèle principal utilisé par le groupe de travail était la version dynamique du modèle de Schaefer (1954). Une implémentation de tableur Excel de ce modèle, avec un estimateur d'erreur d'observation (Haddon, 2001), a été utilisée. Le modèle a été ajusté aux données à l'aide de l'optimiseur non linéaire intégré à Excel, Solver.
6. Les données requises sont des estimations annuelles (ou trimestrielles si possible) de la capture totale par stock, ainsi que des indices d'abondance des stocks fiables. En général, le groupe de travail a adopté les estimations d'abondance à partir des relevés ou des captures par unité d'effort (CPUEs) commerciales - même si la fiabilité de certaines d'entre elles doit encore être vérifiée. Pour certains stocks, les indices d'abondance des campagnes scientifiques étaient disponibles et ont été utilisés comme données d'entrée pour les modèles de production à la place des CPUE calculées sur les pêcheries commerciales.
7. En outre, l'un des objectifs de la réunion de cette année était de tester d'éventuelles nouvelles méthodes d'évaluation susceptibles d'élargir les outils dont dispose le groupe de travail. Des modèles/approches ont été testés pour certains stocks et le CMSY (Froese et al., 2017), le SPiCT (modèle stochastique de production excédentaire en temps continu) (Pedersen et Berg, 2017) et JABBA (Just Another Bayesian Biomass Assessment) (Winker et al., 2018), ont également été appliquées à certains stocks.
8. Pour certains stocks, une analyse de cohorte de longueur (LCA; Jones, 1984) a été appliquée afin d'estimer le niveau de F actuel et le profil d'exploitation relatif de la pêche au cours des dernières années. Une analyse du rendement par recrue basée sur la longueur (Y/R; Thomson et Bell, 1934) a ensuite été effectuée sur ces estimations, pour estimer les points de référence biologiques F_{Max} et $F_{0.1}$. Le LCA et l'analyse du rendement par recrutement ont été mises en œuvre sous forme de feuilles de calcul Excel.
9. Conformément aux scénarios prédéfinis utilisant le modèle de Schaefer ajusté aux données des séries chronologiques, des projections à moyen terme des rendements futurs et l'évolution de l'état des stocks ont été réalisées à l'aide d'un tableur qui a permis de standardiser les données et les résultats de tous les stocks (Appendix II, FAO, 2012). De plus, pour les stocks évalués à l'aide de SPiCT et JABBA, des projections ont été réalisées à l'aide des logiciels internes des modèles. Pour ces projections, une période de cinq ans a été utilisée (trois ans pour les espèces de crevettes).

10. Toutes les projections ont pris comme point de départ l'état estimé du stock au cours de la dernière année des données disponibles. Les stratégies de gestion futures ont été définies en fonction des changements de la mortalité par pêche et / ou des prises par rapport aux estimations des données de la dernière année disponible.

11. Pour chaque stock, deux scénarios ont été envisagés. Le premier est le statu quo qui tient compte des rendements futurs et de l'évolution des stocks dans le cas où la mortalité par pêche reste inchangée par rapport à celle des séries de données utilisées pour les évaluations de l'année précédente. Le deuxième scénario prend en compte une évolution progressive des captures et / ou de la mortalité par pêche et/ou des captures et leur effet sur le développement des stocks et de leurs abondances pour les 3 prochaines années.

Catégories d'état des stocks

12. Les trois catégories d'évaluation adoptées par les Groupes de travail scientifiques du COPACE sont:

- **Non pleinement exploité:** le stock est en bon état et la pression de pêche peut être augmentée sans affecter la durabilité. Toutes les augmentations doivent être considérées dans le contexte de la situation environnementale générale.
- **Pleinement exploité:** la pêche fonctionne dans les limites de la durabilité. La pression de pêche actuelle semble durable et peut être maintenue.
- **Surexploité:** la pêcherie est dans un état non souhaité en termes de biomasse et de mortalité par pêche. La pression de la pêche devrait être réduite pour permettre au stock de croître.

Avis pour l'aménagement

13. Les avis sur les stocks sont fournis par rapport aux points de référence suivants :

- Points de référence cibles : $F_{0.1}$ et $B_{0.1}$.
- Points de référence limites : B_{MSY} et F_{MSY} .

14. Où :

- $F_{0.1}$ – Taux de mortalité par pêche quand la pente de la courbe du rendement par recrue représente seulement un dixième de la pente de la courbe à son origine ou 90 pour cent de F_{MSY} .
- F_{MSY} – Valeur de F (et d'autres caractéristiques du stock) où le rendement total à long terme est maximal.
- F_{Max} – Considère le rendement à long terme par recrue, rendement par recrue (Y/R), comme une fonction de F , pour un certain schéma d'exploitation. F_{Max} est le point de la courbe, Y/R par rapport à F , où Y/R est maximal.
- $B_{0.1}$ – est la valeur de la biomasse correspondant à $F_{0.1}$.
- B_{MSY} – est la valeur de la biomasse correspondant à F_{MSY} .

15. Les points de référence cibles indiquent la situation actuelle en termes de biomasse et de mortalité par pêche liées à la situation idéale pour les stocks alors que la limite indique que la situation actuelle est liée à ce que nous voulons éviter.

16. Les points $F_{0.1}$ et $B_{0.1}$ les plus conservateurs ont été sélectionnés comme points de référence cibles plutôt que les points plus traditionnels F_{MSY} et B_{MSY} , en raison des incohérences de certains ensembles de données, et conformément à l'approche de précaution.

17. Le Groupe de travail estime l'état des stocks et des pêcheries par rapport à ces points de référence convenus, adoptés par le COPACE. Dans la mesure du possible, le Groupe de travail a fait des

projections des rendements futurs et de l'état des stocks selon différents scénarios pour les futures mesures de gestion.

18. Les avis en matière de gestion des stocks sont donnés par rapport aux points de référence et sur la base des projections. Dans la mesure du possible, les avis pour chaque stock sont donnés en termes d'effort et de niveaux de capture. Étant donné que la plupart des stocks sont partagés par deux ou plusieurs pays de la région, le Groupe de travail recommande vivement le renforcement de la coopération régionale en matière de recherche et de gestion.

RÉSULTATS

19. Dans l'ensemble, il a été établi que 8 des 31 stocks se trouvaient dans des limites biologiquement durables et 15 stocks étaient surexploités. Aucune évaluation officielle n'a pu être menée pour 8 des stocks en raison d'un manque de données.

20. Le résultat des évaluations montre que (Tableau 2) :

- **Quinze stocks sont considérés surexploités** : *Merluccius merluccius* (stock du Maroc stock), *Merluccius* spp. (stock du Maroc, Mauritanie, Sénégal, Gambie), *Epinephelus aeneus* (stock de Mauritanie, Sénégal, Gambie), *Pagrus caeruleostictus* (stock de Mauritanie, Sénégal), *Plectorhynchus mediterraneus* (stock de Mauritanie, Maroc), *Pagellus bellotti* (stock de Mauritanie, Sénégal, Gambie), *Pagellus acarne* (stock du Maroc), *Brama brama* (stock de Mauritanie, Maroc), *Parapenaeus longirostris* (stock du Maroc), *Octopus vulgaris* (stock de Dakhla, Cap Blanc et stock du Sénégal, Gambie), *Sepia* spp. (stock du Sénégal, Gambie, stock de Cap Blanc), *Loligos vulgaris* (stock de Dakhla).
- **Trois stocks sont considérés comme pleinement exploités** : *Penaeus notialis* (stock du Sénégal, Gambie), *Sepia* spp. (stock de Dakhla), *Loligo vulgaris* (stock de Cap Blanc).
- **Cinq stocks sont considérés comme non pleinement exploités** : *Dentex macrophthalmus* (Sénégal, Gambie), *Plectorhynchus mediterraneus* (stock de Sénégal-Gambie), *Parapenaeus longirostris* (stock de Mauritanie et Sénégal, Gambie), *Aristeus varidens* (stock de Mauritanie).
- **Huit stocks n'ont pas été évalués** : *Pagellus* spp (stock du Maroc), *Arius* spp. (Sénégal, Gambie), *Pseudolithus* spp. (Sénégal, Gambie), *Sparus* spp./*Pagrus* spp. (Maroc), *Sparisoma cretense* (îles Canaries), *Penaeus notialis* (Mauritanie), *Aristeus varidens* (Sénégal, Gambie), *Loligo vulgaris* (Sénégal, Gambie).

RECOMMANDATIONS D'AMÉNAGEMENT

21. Les recommandations d'aménagement dépendent de l'état du stock analysé. En cas de surexploitation, le groupe de travail recommande une réduction des captures de 10 à 45 pour cent selon l'espèce et la situation. Dans certains cas, des mesures supplémentaires sont suggérées (par exemple, repos biologique, réduction des captures de juvéniles ou des prises accessoires). Lorsque les stocks se situent dans des limites biologiquement durables, le groupe de travail recommande soit de maintenir les captures au même niveau que les années précédentes, soit de les limiter au niveau du Rendement Maximum Durable (RMD), soit, dans certains cas, de les réduire par mesure de précaution.

TENDANCES RÉGIONALES

Captures

22. La capture totale de ressources démersales analysée par le groupe de travail 2024 était d'environ 287 000 tonnes en 2023 (figure 1). Par rapport à 2022 (239 000 tonnes), les captures de ressources démersales ont augmenté de 20 pour cent pour cent par rapport à 2022. La moyenne des captures sur 5 ans, de 2019 à 2023, étaient de 256 000 tonnes.

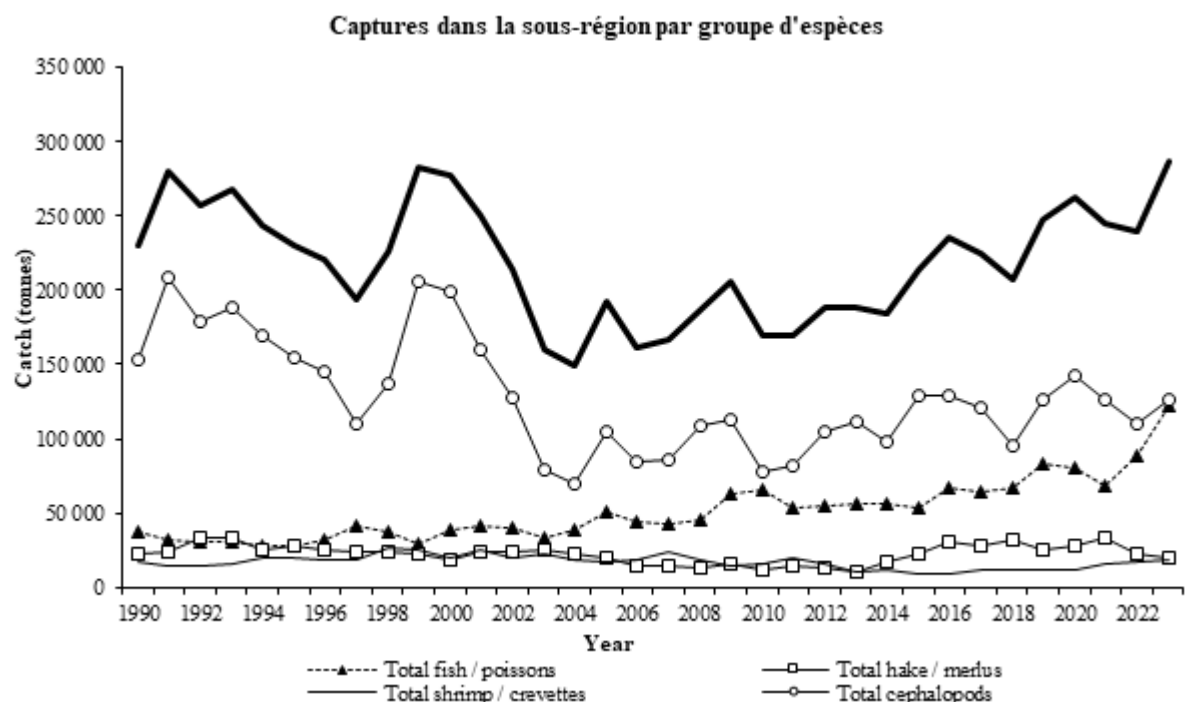


Figure 1: Total des espèces démersales dans la sous-région par groupe d'espèces et par année.

Tableau 2 : Captures comparatives entre 2019 et 2023 en milliers de tonnes

Espèces	Captures 2019 (mill. tonnes)	Captures 2020 (mill. tonnes)	Captures 2021 (mill. tonnes)	Captures 2022 (mill. tonnes)	Captures 2023 (mill. tonnes)	% 2023 par rapport à la capture totale	Moyenne (2019-2023)	Moyenne (1990-2023)
<i>Octopus vulgaris</i>	67 293	71 616	65 435	72 715	64 187	22%	68 249	88 053
<i>Sepia</i> spp.	37 470	48 150	36 962	26 894	42 978	15%	38 755	28 901
<i>Loligo vulgaris</i>	24 398	24 884	25 319	11 944	20 364	7%	21 382	11 680
<i>Parapenaeus longirostris</i>	7 612	6 056	10 477	9 981	11 147	4%	9 054	10 748
<i>Penaeus notialis</i>	4 173	5 827	5 323	6 413	6 910	2%	5 729	4 203
<i>Aristeus varidens</i>	388	416	610	650	575	0%	528	233
<i>Merluccius merluccius</i>	5 453	6 762	7 406	6 738	7 463	3%	6 764	6 920
<i>Merluccius</i> spp.	20 395	21 086	26 486	16 472	12 796	4%	19 547	15 732
<i>Pagellus bellottii</i>	11 275	13 427	11 302	7 180	10 376	4%	10 712	8 320
<i>Pagellus acarne</i>	1 450	1 220	1 835	1 638	5 920	2%	2 413	2 647
<i>Pagellus</i> spp.	1 982	1 437	1 731	1 439	1 905	1%	1 699	2 060
<i>Dentex macrophthalmus</i>	5 438	4 655	6 634	4 119	6 521	2%	5 473	4 451
<i>Pagrus caeruleostictus</i>	10 132	10 250	8 152	7 823	6 887	2%	8 649	6 865
<i>Sparus</i> spp.	2 864	2 710	4 311	2 760	5 939	2%	3 717	2 547
<i>Arius</i> spp.	16 584	18 061	10 907	10 812	12 756	4%	13 824	7 529
<i>Pseudotolithus</i> spp	12 821	11 622	6 048	5 523	5 586	2%	6 795	6 302
<i>Epinephelus aeneus</i>	6 521	5 048	4 844	5 197	5 314	2%	5 385	3 506
<i>Sparisoma cretens</i>	250	212	251	267	287	0,1%	253	207*
<i>Plectorhynchus mediterraneus</i>	13 516	11 760	12 684	41 759	60 499	21%	12 546	6 126

<i>Brama brama</i>	5 465	5 179	3 079	2 861	2 027	1%	3 722	4 013
Total Démersales	255 480	270 378	249 796	210 783	245 349	100%	28 044	8 405

*moyenne 2007-2023

23. Le groupe d'espèces le plus important de la région en termes de capture reste les céphalopodes, en particulier le poulpe (*Octopus vulgaris*) ; en 2023 cette espèce représentait 22 pour cent du total des captures démersales (64 000 tonnes). Les captures totales de poulpe ont été relativement stables au cours des cinq dernières années (2019-2023), oscillant autour d'une valeur moyenne de 68 000 tonnes. Les captures de seiche (*Sepia* spp.), autre espèce du groupe céphalopodes, représentait 15 pour cent des captures de ressources démersales en 2023 (42 000 tonnes). Les captures ont fortement fluctué au cours des cinq dernières années, avec une moyenne de 38 000 tonnes. En ce qui concerne les captures de *Loligo vulgaris*, une augmentation a été observée de 3 000 tonnes en 2006 à 20 000 tonnes en 2023, une moyenne de 21 000 tonnes ayant été enregistrée sur la période 2019-2023.

24. Le deuxième groupe le plus important dans les captures de 2023 était le groupe des poissons démersaux. Cela était principalement dû aux captures élevées de diagramme gris (*Plectorhynchus mediterraneus*), qui représentaient 21 pour cent des captures totales. Entre 2010 et 2021, les captures de diagramme gris sont restées stables autour de 11 000 tonnes, puis elles ont fortement augmenté à 42 000 tonnes en 2022, pour atteindre 60 000 tonnes en 2023. Les captures de l'ensemble du groupe d'espèces de poissons démersaux représentaient 43 pour cent du total des espèces démersales analysées par le groupe de travail démersal 2024. Les captures de ce groupe se sont élevées en moyenne à environ 51 000 tonnes de 1990 à 2023, avec une moyenne d'environ 88 000 tonnes sur la période de cinq ans allant de 2019 à 2023.

25. Les captures de merlu noir (*Merluccius polli* et *Merluccius senegalensis*) ont diminué de manière significative, passant de 26 500 tonnes en 2021 à 12 800 tonnes en 2023, tandis que les quantités de merlu blanc (*Merluccius merluccius*) ont légèrement augmenté, passant de 3 800 tonnes en 2010 à 7 500 tonnes en 2023. Les espèces de merlu représentaient 7 pour cent des captures totales en 2023.

26. Les captures de crevette rose du large *Parapenaeus longirostris* ont augmenté, passant de 6 000 tonnes en 2020 à 11 100 tonnes en 2023. Ce chiffre reste inférieur à la moyenne de la série chronologique totale (1990-2023), à savoir 12 700 tonnes. Les captures de crevette rose du sud (*Penaeus notialis*) sont passées de 1 200 tonnes en 2015 à 6 900 tonnes en 2023, avec une moyenne de 5 700 tonnes au cours des 5 dernières années de 2019 à 2023. Les captures de gambon rayé (*Aristeus varidens*) ont augmenté de 198 tonnes en 2019 à 453 tonnes en 2022, puis ont légèrement diminué à 398 tonnes en 2023, avec une moyenne de 371 tonnes au cours des 5 dernières années de 2019 à 2023.

CAMPAGNES

27. Le Maroc a réalisé dix campagnes en 2022 et onze campagnes en 2023 pour évaluer et surveiller les ressources démersales au large de la côte atlantique marocaine entre le Cap Boujdour (26°N) et le Cap Blanc (20°50'N). Les campagnes ont été menées par les navires *Charif al Idrissi Al Amir Moulay Abdallah* et *Al Hassan Al Marakeshi*.

28. En Mauritanie deux campagnes d'évaluation de ressources démersales ont été menées en 2022 et 2023. En raison de l'indisponibilité du navire de recherche *Al Awam*, les campagnes ont été menées à bord du navire commercial *Anejah*.

ÉTAT DES STOCKS ET RECOMMANDATIONS D'AMÉNAGEMENT

29. Le tableau 2 résume les résultats des évaluations et les avis de gestion pour chaque stock.

CONCLUSION

30. Le Groupe de travail recommande vivement de renforcer la coopération régionale en matière de recherche et de gestion. Les attentes des gestionnaires des pêches concernant les conseils d'aménagement fournis par les scientifiques devraient être discutées avec les membres du Groupe de travail, afin qu'ils puissent élaborer des stratégies pour améliorer ces conseils.

Tableau 2 : Résumé des évaluations et recommandations de gestion par le groupe de travail 2024. Tous les avis sont basés sur les résultats du modèle de production, sauf indication contraire.

Stock	Captures en tonnes 2023 (moy. 2019-2023)	*B _{cur} /B _{0,1}	B _{cur} /B _{RMD}	*F _{cur} /F _{0,1}	F _{cur} /F _{RMD}	LCA/Rendement par recrue (F _{cur} /F _{0,1})	Évaluations	Recommandations d'aménagement <i>(Une réduction de la mortalité par pêche implique soit une réduction de l'effort ou l'introduction de mesures telles que les saisons de fermeture de la pêche)</i>
Merlu <i>Merluccius merluccius</i> Maroc	7 463 (6 764)	97%	107%	146%	132%	Le modèle donne un taux d'exploitation élevé en raison de l'exploitation des juvéniles.	Surexploité	<p>Le Groupe de travail recommande une réduction des captures au niveau de MSY (5 300 tonnes) correspondant à une réduction de 20% par rapport à la capture moyenne des 5 dernières années, permettant au stock de revenir au niveau de RMD.</p> <p>Étant donné le niveau d'exploitation observé, le Groupe de travail recommande de réduire les captures des juvéniles dans la flottille chalutière côtière</p>
<i>Merluccius</i> spp. (<i>M. polli</i> et <i>M. senegalensis</i>) Maroc Mauritanie Sénégal Gambie Toute la sous-région	12 796 (19 235)	58%	64%	147%	132%	250%	<p>Surexploité</p> <p>(LCA : surexploitation des grands individus)</p>	<p>Le Groupe de travail recommande une diminution progressive de la capture jusqu'à 10 700 tonnes qui correspond à une réduction de 45% par rapport à la capture moyenne des 5 dernières années, permettant au stock de revenir au niveau de RMD.</p> <p>Par ailleurs, il est recommandé d'instaurer des mesures additionnelles pour réduire la mortalité par pêche, en particulier, le zonage et les fermetures spatio-temporelles pour protéger les périodes de frai et de recrutement.</p> <p>Le Groupe de travail a enregistré une baisse des captures accessoires des merlus notamment dans la pêcherie chalutière pélagique en Mauritanie passant de 5 174 tonnes en 2021 à 1 314 tonnes en 2023 et une augmentation des prises accessoires des pêcheries sénégalaises. Le Groupe de travail recommande de réduire d'avantage les captures accessoires de Merlus noirs (4 400 tonnes en 2023) dans toute la région.</p>

Stock	Captures en tonnes 2023 (moy. 2019-2023)	*B _{cur} /B _{0,1}	B _{cur} /B _{RMD}	*F _{cur} /F _{0,1}	F _{cur} /F _{RMD}	LCA/Rendement par recrue (F _{cur} /F _{0,1})	Évaluations	Recommandations d'aménagement (Une réduction de la mortalité par pêche implique soit une réduction de l'effort ou l'introduction de mesures telles que les saisons de fermeture de la pêche)
Poissons démersaux <i>Epinephelus aeneus</i> Mauritanie Sénégal Gambie	5 314 (5 385)	54%	60%	194%	174%	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une diminution progressive de la capture jusqu'à 3 200 tonnes qui correspond à une réduction de 40 pour cent par rapport à la capture moyenne des 5 dernières années
<i>Pagrus caeruleostictus</i> Mauritanie Sénégal	6 887 (8 649)	72%	79%	123%	111%	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une diminution progressive de la capture jusqu'à 6 160 tonnes qui correspond à une réduction de 10 pour cent par rapport à la capture de 2023.
<i>Dentex macrophthalmus</i> Mauritanie Sénégal Gambie	6 521 (5 473)	165%	182%	30%	27%	-	Non pleinement exploité	Une augmentation progressive des captures peut être envisagée. Compte tenu des caractéristiques multi spécifique des pêcheries, par mesure de précaution, il est recommandé de rester en dessous du RMD (13 200 tonnes).
<i>Plectorhynchus mediterraneus</i> Mauritanie Maroc	12 831 (9 643)	80%	88%	167%	151%	175% (Maroc)	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une diminution de la capture jusqu'à 7 700 tonnes qui correspond à une réduction de 20 pour cent par rapport à la capture moyenne des 5 dernières années. Le modèle LCA appliqué aux données du Maroc montre une réduction de la mortalité par pêche par rapport à la dernière évaluation (F _{cur} /F _{0,1} = 215% en 2021). Le Groupe de travail encourage les initiatives de gestion prises (protection des zones rocheuses, etc.).

Stock	Captures en tonnes 2023 (moy. 2019-2023)	*B _{cur} /B _{0,1}	B _{cur} /B _{RMD}	*F _{cur} /F _{0,1}	F _{cur} /F _{RMD}	LCA/Rendement par recrue (F _{cur} /F _{0,1})	Évaluations	Recommandations d'aménagement <i>(Une réduction de la mortalité par pêche implique soit une réduction de l'effort ou l'introduction de mesures telles que les saisons de fermeture de la pêche)</i>
<i>Plectorhynchus mediterraneus</i> Sénégal Gambie	2 580 (2 903)	153%	169%	39%	35%	-	Non pleinement exploité	Compte tenu des caractéristiques multi spécifique des pêcheries, par mesure de précaution, il est recommandé de maintenir les captures au même niveau qu'en 2023 (2 500 tonnes).
<i>Pagellus bellottii</i> Mauritanie Sénégal Gambie	10 376 (10 712)	75%	82%	136%	122%	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une réduction de la capture à 9 600 tonnes (i.e. 10% de réduction par rapport à la moyenne des 5 dernières années)
<i>Pagellus acarne</i> Maroc	5 920 (2 413)	66%	72%	247%	223%	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande de réduire la capture au niveau soutenable de 3 300 tonnes.
<i>Pagellus</i> spp. Maroc	1 905 (1 699)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Pas de recommandation
<i>Brama brama</i> Mauritanie Maroc	2 027 (3 722)	49%	54%	113%	102%	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser le niveau de capture de 2 200 tonnes qui correspond à la réduction de 40% par rapport à la capture moyenne des 5 dernières années.
<i>Arius</i> spp. Sénégal Gambie	12 756 (13 824)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Pas de recommandation
<i>Pseudolithus</i> spp. Sénégal Gambie	5 586 (6 795)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Pas de recommandation

Stock	Captures en tonnes 2023 (moy. 2019-2023)	*B _{cur} /B _{0,1}	B _{cur} /B _{RMD}	*F _{cur} /F _{0,1}	F _{cur} /F _{RMD}	LCA/Rendement par recrue (F _{cur} /F _{0,1})	Évaluations	Recommandations d'aménagement <i>(Une réduction de la mortalité par pêche implique soit une réduction de l'effort ou l'introduction de mesures telles que les saisons de fermeture de la pêche)</i>
<i>Sparus</i> spp./ <i>Pagrus</i> spp. Maroc	5 939 (3 717)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Pas de recommandation
<i>Sparisoma cretense</i> Iles Canaries	287 (253)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Pas de recommandation
Crevettes <i>Parapenaeus longirostris</i> Maroc	9 552 (7 007)	55%	60%	178%	160%	185%	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une réduction de la capture jusqu'à la valeur de 6 800 tonnes ce qui correspond à une réduction de 20% par rapport à la moyenne des trois dernières années. Par ailleurs il est recommandé de renforcer les mesures prise pour réduire la mortalité par pêche sur les juvéniles.
<i>Parapenaeus longirostris</i> Mauritanie	300 (485)	177%	194%	6%	5%	-	Non pleinement exploité	Le Groupe de travail a conclu qu'une augmentation progressive des captures pouvait être envisagée jusqu'au niveau des captures de 2011 (2 500 tonnes).
<i>Parapenaeus longirostris</i> Sénégal Gambie	1 295 (1 562)	106%	117%	45%	41%	-	Non pleinement exploité	Le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser le niveau de RMD (2 600 tonnes)
<i>Penaeus notialis</i> Mauritanie	2 283 (1 307)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Le modèle n'a pas fourni de résultats fiables avec les données disponibles. Malgré l'amélioration de l'abondance, en l'absence d'évaluation fiable et par mesures de précaution, le Groupe de Travail recommande de ne pas dépasser le niveau actuel des captures.

Stock	Captures en tonnes 2023 (moy. 2019-2023)	*B _{cur} /B _{0,1}	B _{cur} /B _{RMD}	*F _{cur} /F _{0,1}	F _{cur} /F _{RMD}	LCA/Rendement par recrue (F _{cur} /F _{0,1})	Évaluations	Recommandations d'aménagement <i>(Une réduction de la mortalité par pêche implique soit une réduction de l'effort ou l'introduction de mesures telles que les saisons de fermeture de la pêche)</i>
<i>Penaeus notialis</i> Sénégal Gambie	4 627 (4 423)	129%	142%	98%	89%	-	Pleinement exploité	Le Groupe de travail recommande de ramener les captures au niveau de RMD 2023 (3 500 tonnes)
<i>Aristeus varidens</i> Mauritanie	177 (157)	148%	163%	51%	46%	-	Non pleinement exploité	Le Groupe de travail recommande de ne pas dépasser le niveau de RMD (236 tonnes)
<i>Aristeus varidens</i> Sénégal Gambie	398 (371)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Le groupe a réalisé le premier essai pour évaluer l'espèce mais la série chronologique utilisée est trop courte pour atteindre des résultats fiables Des efforts devraient être faits pour élargir la série de données en récupérant les anciennes données (avant 2017) et continuer à collecter des données pour la période à venir.
Céphalopodes <i>Octopus vulgaris</i> Dakhla	25 461 (31 285)	58%	63%	109%	98%	-	Surexploité	Compte tenu de la réduction significative de l'effort de pêche appliqué par le Maroc en 2022 et des projections indiquant une amélioration de l'état du stock dans les années à venir selon le scénario de statu quo, le Groupe de travail recommande de maintenir les captures au même niveau qu'en 2023 (25 400 tonnes) correspondant à la capture soutenable.
<i>Octopus vulgaris</i> Cap Blanc	36 426 (33 756)	%	75% JABBA	%	162% JABBA	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une réduction de la capture à 29 000 tonnes ce qui correspond à une réduction de 20% par rapport à la capture de la dernière année.
<i>Octopus vulgaris</i> Sénégal/Gambie	2 300 (3 208)	30%	33%	101%	91%	-	Surexploité	Le Groupe de travail a noté qu'une réduction de 40% est insuffisante pour améliorer l'état du stock. Par conséquent, le Groupe de travail recommande une réduction substantielle de la mortalité par pêche et le renforcement des mesures de gestion (étendre la durée du repos biologique à l'instar des autres pays, etc.).

Stock	Captures en tonnes 2023 (moy. 2019-2023)	*B _{cur} /B _{0,1}	B _{cur} /B _{RMD}	*F _{cur} /F _{0,1}	F _{cur} /F _{RMD}	LCA/Rendement par recrue (F _{cur} /F _{0,1})	Évaluations	Recommandations d'aménagement <i>(Une réduction de la mortalité par pêche implique soit une réduction de l'effort ou l'introduction de mesures telles que les saisons de fermeture de la pêche)</i>
Seiche <i>Sepia</i> spp. Sénégal/Gambie	5 786 (6 278)	35%	35%	266%	239%	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une diminution de la capture jusqu'à 3 500 tonnes correspondant à une réduction de 40% par rapport à la moyenne des 3 dernières années. Par ailleurs, le Groupe de travail recommande une réduction substantielle de la mortalité par pêche et le renforcement des mesures de gestion (étendre la durée du repos biologique à l'instar des autres pays, etc.).
<i>Sepia</i> spp. Dakhla	33 819 (28 594)	136%	149%	93%	84%	-	Surexploité (F _{curr} /FSY _{curr} = 165%)	Le Groupe de travail recommande une réduction des captures jusqu'au niveau de RMD (27 000 tonnes)
<i>Sepia</i> spp. Cap Blanc	4 629 (3 883)	79%	87% (JABBA)	134%	123% (JABBA)	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande de réduire la capture jusqu'à 3 700 tonnes qui correspond à une réduction de 20% par rapport à la capture de la dernière année
Calmar <i>Loligo vulgaris</i> Sénégal/Gambie	208 (275)	-	-	-	-	-	Aucune évaluation	Sur la base des indicateurs d'exploitation, la situation semble avoir été fluctuante au cours des dernières années. Par mesure de précaution, il est recommandé de ne pas augmenter les captures. Par ailleurs, le Groupe recommande de développer des indices d'abondance standardisé pour évaluer ce stock.
<i>Loligo vulgaris</i> Dakhla	16 512 (17 109)	25%	28%	345%	311%	-	Surexploité	Le Groupe de travail recommande une diminution progressive jusqu'à 9 800 tonnes correspondant à une réduction de 40% de la capture moyenne des trois dernières années.

Stock	Captures en tonnes 2023 (moy. 2019-2023)	* $B_{cur}/B_{0,1}$	B_{cur}/B_{RMD}	* $F_{cur}/F_{0,1}$	F_{cur}/F_{RMD}	LCA/Rendement par recrue ($F_{cur}/F_{0,1}$)	Évaluations	Recommandations d'aménagement <i>(Une réduction de la mortalité par pêche implique soit une réduction de l'effort ou l'introduction de mesures telles que les saisons de fermeture de la pêche)</i>
<i>Loligo vulgaris</i> Cap Blanc	3 644 (3 998)	98%	108%	94%	84%	-	Pleinement exploité	Par mesure de précaution, le Groupe de travail recommande de réduire les captures jusqu'au niveau moyen des trois dernières années correspondant à 2 570 tonnes.

- : pas d'évaluation

* tous les points de référence sont relatifs aux résultats du modèle de production, sauf indication contraire